

Famille Gautier

de Vars
Supplément N. 53, pp. 237

Le nom Gautier, dérivé de l'allemand Walther, est très répandu, tant en France qu'en Italie, sous différentes altérations.

Dans la région vaudoise, on trouve les formes Goubier, Goubier, Gontier, Gaudhier.

On les signale à Angrogne, à Bobi, à la Tour dès le Moyen Âge, au val Pérouse, au val Cluson, dans le Briançonnais, le Queyras et l'Embru: nais, de même qu'en Queyras, sans que ces différentes branches aient nécessairement aucun lien entre elles, vu que ce nom était à l'origine un prénom.

La branche qui nous intéresse est sortie de Vars, comme les Tholozan, et comme eux ils ont eu des relations constantes avec Guillestre: comme une limite trophe et qui est le débouché naturel de Vars.

On trouve, dès 1301, à Guillestre, Jacques Gontier et Pierre Gautier. Jean, de Vars, en 1380, Pierre, consul de St Clément, en 1390, Jacques, de Guillestre en 1458, possède en 1469 *in foresta Privi Belli, in Procheta Pertusada.* En 1434, Jacques Gaudier était exécuteur du testament d'Hugues Garnon, dont la fille Carisia était la femme de M^e Obrenni Gaudier.

A Noël 1530 on trouve Etienne à Guillestre. En 1545 Pons Gautier, de Guillestre, était marchand, Etienne consul, Antoine expert. En 1550 Marguerite, feu André, épousait Pierre Goubier. De 1556 est le testament de Peyrone Salva, qui nomme héritier son mari Jean Gautier.

Antoine, fermier du prieuré, est sermoine, en 1561, au mariage de Marie, feu André, veuve Philip, avec Matthieu de Luvias. En 1583 Antoine est consul, en 1596 conseiller. La femme s'appelle Peyronne. En 1606 Laurent est consul, en 1612 conseiller. Il était, à cette dernière date, fils de feu Antoine, avec son père Claude, marchand comme lui. Claude est consul en 1617 et 1618, conseiller en 1619. Esprit, feu Claude, est consul ou conseiller de 1632 à 1634, pour la partie catholique de la population.

On peut considérer comme appartenant à notre branche les Pierre, Jean, Jacques, Etienne, André, dont nous retrouvons les prénoms dans la lignée qui suit. La même raison nous induit à y attribuer, comme premier anneau à peu près certain, Pierre, feu Michel, consul de Vars en 1614. Pierre a probablement été le père de Jacques, mort avant 1631, peut-être de la peste de 1630, premier anneau certain. Son fils André, peut-être de Guillestre, où Jacques s'était établi à la Tour et en 1631 M^e Pierre Gautier, feu Jacques, de Vars, s'établit à la Tour et s'y fiança à Madona Marguerite Bastie feu M^e Etienne (1) la sœur d'Anne, qui épousa en 1638 Guillen Tholozan, aussi de Vars et aussi notre ancêtre. De 13 mars 1632, «il matrimonio essendo consumato da alcuni mesi» les frères de l'épouse exécutèrent la promesse, qu'ils avaient faite lors des fiançailles, en assignant à leur sœur une dot de 160 doublons, outre le trousseau.

(1) Cf p. 166

seau et les bijoux. De cette somme, l'époux plaça 214 doublons sur la communauté d'étrien, dont les procureurs étaient présents à l'acte.

Héritière pour $\frac{1}{5}$ de l'hôtel Bersour, le 28 juillet 1637 Marguerite, avec son mari, achetait les droits de son père et Antoine et de ses sœurs Anne et Victoire, et les céda le même jour, avec les siens, à son père Scipion pour 620 livres.

Leur fils aîné, Jacques, était né en 1633. Il avait donc à peine 15 ans lorsque, le 4 février 1648, il obtint qu'on lui assignât l'exaction des impôts. Il faut croire qu'il ne figurait que comme prête-nom, comme étant natif, tandis que son père était étranger. L'année suivante, de même, on assigna « la Giacomo di Monsu Pierre Lautier » les quartiers du Baillari, et de 5^e Marguerite.

Pierre est déjà appelé marchand en 1648; en 1650 on le voit associé avec Pierre Prostan, venu, lui aussi, de Vars s'établir à la Cour.

L'année 1655 apporte la désolation dans cette famille. Pierre fut probablement une des victimes des massacres. Un acte de 1671 nous apprend que « il fu monst^r Pierre Lautiero mercante i morto ab intestato lasciando m^r Giacomo, m^r Stefano, Andrea e Gio. Michele, Mad^e Maria e Anna allora per lo più minorenni, colla madre Madonna Margherita. »

Leurs biens furent ravagés et « durante i mesi di guerra di detto anno furono smarriti la maggior parte delle scritture. »

Jacques abjura et, bien que le traité de Pignerol permit de considérer comme non advenues ces conversions forcées, il ne revint pas à la foi de ses pères. Cela lui permit d'assurer sa fortune en obtenant des charges du gouvernement, et lui épargna plus tard l'exil. En 1690, étant ministre de la marine du Fort, il réussit à y retenir captif le détachement qui avait poursuivi Etienne et les siens depuis leur évasion de la Balsilla. La femme, sœur d'Etienne, n'abjura pas. Elle s'appelait Catherine.

« Monsu Andre fu m^r Giacomo, » probablement frère de Pierre, abjura aussi, puisqu'on le trouve en 1656 résidant à Pignerol comme marchand; or les protestants étaient exclus de cette ville.

Marguerite éleva bravement sa nombreuse famille d'orphelins et maintint leurs droits. Le 16 mars 1657, « essendo la nob. mad^e Margherita, Vedova del nob. m^r Pierre Gottier, mercante in suo vivente di Luserna informata che suo marito, con Monsu Pierre Prostan, mercante della Torre, avesse tempo fa rimesso merci all' Ill. S^r Ludovico Malino, mercante di Liône, e non potendosi essa né m^r Prostan recarvisi, essa, anche a nome dei suoi figli, Stefano, Andrea, J. Michele, Maria ed Anna minori, costituisce come procuratori m^r Giacomo Lautiero, e m^r Andrea, suo figlio e cognato rispettivamente. » Elle ne signe pas.

Le 22 juillet 1658, Jacques, au nom de ses cadets, fait un échange de biens avec Jean Talla, auquel ils cèdent leur maison de 5^e Marguerite et des terres, le tout reçu en paiement d'impôts. Par contre, ils reçoivent une maison, en partie ruinée, et quelques terres à la Ville.

En 1661, Jacques et trois autres, parmi lesquels Pierre Prostan, furent détenus à Turin « pour les espoirs du sel »; mais les trois derniers furent relâchés moyennant fidéjussion, tandis que l'autre réussit à s'enfuir.

En 1663, la pauvre veuve dut traverser de nouveaux troubles, à l'occasion de la guerre des bannis. Vers la moitié de mai, un dimanche, comme elle

(1) Il était encore en vie le 16 mars

était dans sa maison à la Tour, six ou sept soldats du Tercio de Busevine entrèrent avec le podesta et lui commandèrent d'ouvrir toutes les portes, en la menaçant de la battre d'un fusil et de la jeter en bas des fenêtres. En même temps, ils rompirent un coffre, emportant tout ce qui était dedans, avec d'autres choses qu'ils prirent dans la maison à leur plaisir.

Ils prétendaient que ces visites étaient pour s'assurer qu'il n'y eût pas d'embûches des bannis, la plupart des autres habitants de la Tour, ayant abandonné leurs maisons.

Madame Lantier alla se plaindre au féroce gouverneur Bagnol, qui intercéda les soldats de la compagnie suisse, et le lendemain Elyt leur capitaine lui apporta un doublon comme dédommagement. (1).

Jacques gère les biens de famille indivis jusqu'en 1671, alors que son frère Etienne obtint du podesta un ordre du 10 février, enjoignant à Jacques de procéder à la division, d'autant plus que tous les enfants étaient majeurs à l'exception de J. Michel. On choisit des arbitres, parmi lesquels le pasteur Perbrand, et le 23 juillet on procéda au partage. Leur oncle André était aussi là, ainsi que Donneaud, mari de Marie depuis quelques années.

Les frères se partagèrent les biens fonds : maison et jardin à la « contrada di piavva » estimés 1100 livres, vigne à la Fontaine des Limonds 120 l., une autre à la Ferrière 100 l., gravière aux Fontanils sous les Faciols 50, une autre entre Pélis et Billon 100, un autin sur St Jean à la Ciapera 200, marchandises de la boutique 1300 l., et sa part de meubles, bétail et argent comptant furent assignés à Jacques, outre 500 l. en reconnaissance des soins qu'il avait eus dans la gérance de l'hoirie. Etienne eut une autre maison à la Contrada di Piavva, 650 l., gravière aux Fontanils 100 l., maison etc aux Luchards 150, 2 autins Bescheis ou Lervie 100 l.; les meubles et drogues de l'épicerie 515 l. etc. André eut la 1/2 de la maison indivise avec Jacques, 1100 l., autin à S. Cio sur le Billon 220, etc. J. Michel maison, jardin, autin aux Dagots, sur la route, jouet Donneaud, 500 l., et 1600 l. en crédits. Leur sœur Anne reçoit 1500 l. en un crédit sur la commune de la Tour. Marie n'est pas nommée, sans doute parce qu'elle avait reçu sa part lors de son mariage.

Chacun des frères versera à leur mère 35 l. par an, et elle vivra avec lequel d'entre eux elle voudra.

Ils ne versèrent que bien plus tard la dot de Marie, dont le principal fut un crédit de 1000 l. sur la commune de la Tour, en date du 21 janvier 1671. Son fils Donneaud en entre en possession en 1720-22.

La date du partage est la dernière que je connaisse concernant leur mère, Marguerite Bastie. Établie chez son fils Etienne, elle lui céda, le 2 mars 1682, ses droits sur l'héritage de sa fille Anne, morte ab intestat et sans postérité. Marie, épouse Lambert eurent quatre fils et deux filles. J'ai déjà parlé de Jacques.

Etienne, né vers 1644 fut apothicaire. Homme influent, il fut aussi ancien. Il épouse Anne Loanta, dont il eut deux fils et trois filles, entre autres Pierre, apothicaire, Catherine, qui épousa Joseph Donneaud, Marguerite, née vée en 1686, restée plusieurs années et qui épousa plus tard le pasteur Jean Vincent Arnaud.

André épousa en 1673 Paola, fille de J. Baptiste Looio, retiré à Mentoulle ainsi que la famille d'Etienne, ils souffrirent la prison et l'exil.

J. Michel, qu'Etienne s'était chargé d'élever en vue de l'épicerie, partit en 1677, « desiderando andar in Francia et altri luoghi, veder il mondo e, trovando comodità, fermarsegli per imparare qualche professione onorevole. Rentré aux Vallées il abjura pour épouser, en 1680, Dominique Appia. Il mourut avant 1690, laissant des enfants.

Au reste, toutes ces familles Lantier s'éteignirent au 18^e s. Je ne sais rien d'Anne, sinon qu'elle était déjà morte en 1682. Marie est encore nommée au testament de son mari, Joseph Donneaud, le 31 mars 1678. Elle fut sa troisième femme.

(1) Conférences faites à Turin... 1664, pp. 11, 55, 65

Gautier
de Vars et Guillestre

Pierre
1301
Guillestre

Jean
1380
Vars

Pierre
consul de
St Clément
1390

Jacques
1434-58
Guillestre

Etienne
1530
consul de
Guillestre
1545

André
+ avant 1550

Jean = Peyronne
1556 Salva
teste 1556
sans enfants

Michel
+ avant 1614

Pierre
consul de
Vars
1614
? | ?

Jacques
+ avant 1631

André
de Guillestre
à Pignerol
1644

Pierre = Marguerite
+ 1655 1631 Bastie
1682
+ 1686?

Jacques
n. 1633
ép. Catherine
Arnaud

Etienne
n. 1644
ép. Anne
Goanta

André
ép. 1673
Paul
Gosio

Joseph = Marie
Donneaud 1671? 1678
+ 1686 + 1686?

Anne
+ avant
1687

J. Michel
+ avant 1690
ép. 1680
Dominique
Appia

Joseph = Marguerite
+ 1743 Roux

Jacques = Anne
Brex 1737 1711-1778
+ 1773

Marie
Marguerite = J. Pierre
1767 Brex

J. Jacques = Marianne
Daniel 1796 Mathilde
Talla